

Bulletin d'histoire politique

Deux cycles de commémorations

Yves Tremblay



Volume 23, numéro 1, automne 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026517ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026517ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, Y. (2014). Deux cycles de commémorations. *Bulletin d'histoire politique*, 23(1), 292–303. <https://doi.org/10.7202/1026517ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Deux cycles de commémorations

YVES TREMBLAY

Historien, Ministère de la Défense nationale¹

J'ai rencontré l'un de ses fantômes aujourd'hui [...]; on ne lui avait rien laissé qu'un sarrau de toile grise à travers lequel sifflait le vent du Nord. Il devait venir de loin, et il passait sans détourner le regard, comme une ombre. Pourquoi n'ai-je pu lui adresser la parole aujourd'hui, soir de Noël, comme je l'ai fait avec tant d'autres ? Était-il si monstrueusement loin de moi ?

ERNST JÜNGER,

Journal, 24 décembre 1945.

Le 4 août 1914, l'ultimatum britannique à l'Allemagne, à l'effet d'évacuer le territoire de la Belgique neutre – la Belgique était neutre du fait du traité ayant mené à sa séparation des Pays-Bas en 1831 – expire. Ce jour-là, en Grande-Bretagne et dans tout l'Empire, Canada inclus, c'est le début d'une guerre qu'on espérait courte, mais qui fut ce que l'on sait.

Vingt-cinq ans et vingt-huit jours après ce qui devait être la dernière « Grande Guerre », l'Allemagne, vaincue en 1918, tente de prendre sa revanche et envahit la Pologne, et ce en dépit de la garantie offerte à la Pologne par la France et la Grande-Bretagne en mars précédent. À cause du décalage horaire, la nouvelle de l'invasion allemande parvient à Ottawa un peu avant minuit le 31 août 1939. Immédiatement, des télégrammes sont envoyés dans les districts et les manèges militaires pour activer plusieurs dizaines d'unités de réserve (« milice non permanente » dans la langue de l'époque) et compléter les effectifs afin d'atteindre le total d'une unité d'active sur pied de guerre, 800 hommes dans le cas d'un bataillon d'infanterie. Mais le Canada n'est pas encore en guerre. Du fait du précé-

dent de 1914, des pressions du Premier ministre Borden à partir de 1917 pour obtenir l'autonomie complète en matière de défense et de relations extérieures, et des négociations qui se sont poursuivies dans les années 1920 sous ses successeurs, le Statut de Westminster est adopté en 1931. Dorénavant, le Canada, Dominion d'un Commonwealth, décide de l'entrée en guerre. Il lui faudra dix jours pour le faire en septembre 1939, après un débat à la Chambre des Communes dont l'issue ne faisait aucun doute, mais qui n'a pas été une servile imitation du comportement britannique. Les inquiétudes sur la conscription y sont déjà exprimées, et si presque tous les députés québécois votent la déclaration de guerre, ce fut sous condition.

Ces deux moments, en 1914 et en 1939, sont maintenant éloignés de nous de cent et soixante-quinze ans. D'où les deux cycles de commémoration qui commencent cet automne. Cycles donc. Pour 1914-1919 (les opérations en Russie et la démobilisation ont lieu en 1919), il y aura des anniversaires jusqu'en 2019 (Traité de Versailles), les points forts étant les premières grandes batailles près d'Ypres (printemps 1915), la Somme (juillet-novembre 1916), Vimy (avril 1917), Passchendaele (octobre-novembre 1917), la campagne de la victoire (août-octobre 1918, la campagne la plus meurtrière de l'histoire militaire canadienne, on l'oublie souvent) et le jour de l'Armistice. À cela il faut ajouter des activités commémorées d'une manière ou d'une autre, mais qui s'étendent sur une longue durée (mobilisation des soldats, mobilisation économique, conscription, etc.).

Pour 1939-1945, après la déclaration de guerre, on peut penser d'abord à la Bataille aérienne d'Angleterre (fin de l'été 1940), la très longue et vitale bataille de l'Atlantique, qui a duré toute la guerre mais a été plus intense entre 1940 et 1943, aux désastres de Hong Kong (décembre 1941), où un bataillon anglophone de la ville de Québec comptant plusieurs francophones est entièrement détruit, désastre plus grave que celui de Dieppe (19 août 1942), à la Sicile (juillet-août 1943), à la campagne d'Italie (septembre 1943-février 1945, longue campagne négligée), à la Normandie (juin-août 1944), aux ports de l'Atlantique et à la Belgique (septembre-novembre 1944), à la libération de la Hollande (décembre 1944-avril 1945) et à la campagne d'Allemagne (février-mai 1945), culminant avec la fin des hostilités le 8 mai 1945, jour que tout le monde avait célébré, y compris dans les chaumières québécoises. Des événements moins sanglants feront sans doute l'objet de cérémonies locales spéciales à Terre-Neuve (occupée par les Américains et les Canadiens), en Islande et aux Bermudes (garnisons canadiennes à certains moments). Côté Pacifique, il y eut l'invasion de Kiska (que les Japonais avaient évacué!) et la participation d'un navire de guerre canadien aux opérations navales. Les opérations d'internement de prisonniers allemands et de civils néo-canadiens, d'origine japonaise en particulier, seront sans aucun doute commémorées. Un nouveau

monument de l'Holocauste devrait aussi être inauguré à l'automne 2015 sur les plaines Le Breton à Ottawa². Le cycle commémoratif pour 39-45 se terminera en 2020.

Ces listes ne sont évidemment pas exhaustives, et certainement très incomplètes, car il est impossible d'énumérer toutes les activités prévues et prévisibles. Bien sûr, je ne peux faire ici aucune mention des initiatives locales et de groupes non-gouvernementaux. Un cynique peut compter sur une certaine lassitude sur-commémorative, surtout s'il est en plus numismate. La Monnaie canadienne est peut-être l'agence fédérale qui poursuit tous les lièvres commémoratifs simultanément avec la plus grande intensité. Elle en a l'habitude. Durant la Seconde Guerre mondiale, je ne sais trop pourquoi, mais sans doute pour économiser le nickel et le cuivre, la Monnaie introduisit des pièces en laiton, sans trop de succès semble-t-il, et en acier, plus réussies. L'acier se couvrant d'une couche de rouille rapidement, ces dernières recevaient un très mince placage de chrome, produisant un beau reflet bleuté. Les pièces de cinq centes de 1943, 1944 et 1945 virent le castor remplacé par un «V» de la victoire encadrant un flambeau (la liberté?). On revint au nickel intégral en 1946, mais en 1953, le patron acier chromé avec V à flambeau fut repris pour deux ans. Des vingt-cinq centes de circulation des années 1960 et 1970 furent également utilisés pour souligner les centenaires de la Confédération et de la Gendarmerie royale du Canada. Évidemment, ce sont surtout les pièces de faible circulation, 50 cents et dollars, ou les pièces d'argent pour collectionneurs, qui servaient et servent encore aujourd'hui pour commémorer les anniversaires. Sauf que les thématiques sont bien plus diversifiées depuis 15-20 ans, récemment avec plusieurs belles pièces d'argent rappelant la guerre de 1812. Ce sera le cas pour les cycles commémoratifs des deux guerres mondiales, au fur et à mesure des anniversaires³.

La commémoration des événements militaires ne laisse plus indifférent. On se rappelle l'échec de la commémoration des batailles de 1759 et 1760, et plus récemment la «commémoration» de la fin de la mission afghane le 9 mai dernier. Cette dernière fut critiquée pour plusieurs raisons, dont les résultats incertains, mais aussi parce que des observateurs, et des participants, pensent que l'événement fut un peu, comment dire, précoce, à peine deux mois après le retrait des derniers militaires canadiens d'Afghanistan. On se souvient aussi de la commémoration de la guerre de 1812, qui se poursuit cette année mais passe en arrière-plan, les événements de 1914 et de 1939 ayant sans aucun doute plus de résonance publique.

Car 14-18 et 39-45 sont d'une autre valeur.

* * *

Le 13 janvier 2014, le Gouvernement du Canada annonçait les grandes lignes de son programme commémoratif pour les deux guerres mondiales⁴. À cet effet, Patrimoine canadien a mis en ligne un site dédié⁵. Outre les annonces prévisibles, on y trouve beaucoup d'iconographie et même quelques documents originaux, par exemple la première page de *La Gazette du Canada* du dimanche 10 septembre 1939, où on peut lire la proclamation qu'un «état de guerre avec le Reich allemand existe» depuis ce jour-là, page signée en haut par lord Tweedsmuir en tant que représentant du roi et chef d'État, au centre par Ernest Lapointe comme procureur général et au bas par W.L. MacKenzie King, Premier ministre. Curieusement, au moment de terminer cet article, deux des cinq liens se trouvant au bas de cette page concernaient la conscription de 1940-1945. On voit bien là un souci d'éviter les «oublis» gênants, mais c'est sûrement aussi la marque de l'obsession commémorative qui affecte à peu près tous les pays occidentaux ces temps-ci.

De manière générale, on peut dire qu'en ce qui concerne les sites Internet officiels, les activités hors front sont surreprésentées par rapport à ce qui se passe au front. Ainsi, on ne peut pas ne pas être frappé par la page «Mobilisation pour la guerre» de 14-18, où la moitié des encadrés concernent les femmes, les Autochtones et les membres de communautés visibles, alors que les hommes blancs caucasiens et chrétiens formaient certainement plus de 90 % de l'effectif et plus de 99 % des victimes. Quatre des neuf encadrés de la même page pour 39-45 portent sur ces mêmes thèmes, des pages plus développées que les cinq consacrées à la mobilisation dans un sens plus militaire du mot.

Ces manières modernes de commémorer, dans une époque où un souci frénétique de n'oublier personne fait passer au second plan les acteurs principaux, devraient solliciter l'esprit critique de l'historien. Je me demande si un historien d'aujourd'hui, disons québécois, pourrait écrire une synthèse intégrant le savoir récent sur les origines du conflit, sur son déroulement, sur ses conséquences et aussi sur la mémoire, tout en indiquant d'entrée de jeu que, pour emprunter à un collègue français, si «de nouvelles questions se posent», «le conflit de 1914-1918 est d'abord et avant tout marqué par les processus de combat⁶»? Ce qu'il faut souligner ici, je reste avec mon historien français, c'est que les phénomènes mémoriels sont «bien davantage révélateurs de notre société actuelle que de celle de la Grande Guerre⁷».

On a fait ce choix au ministère du Patrimoine, soucieux d'assumer ses nombreuses responsabilités, sans doute afin d'éviter des controverses avec certains groupes. Mais les anciens combattants n'apprécieront peut-être pas. Il faut dire qu'ils sont une catégorie sociale numériquement en déclin. Tous les anciens combattants de 14-18 sont bien sûrs décédés et ceux de 1939-1945 disparaissent rapidement. Durant la Seconde Guerre

mondiale, on était mobilisé vers 19 ½ ans, mais on pouvait se porter volontaire à 17 ans. Cependant, sauf au début de la guerre, les jeunes de 17-18 ans n'étaient pas envoyés outre-mer avant un an ou deux. Un jeune volontaire du début de 1945 serait donc né début 1928, un jeune conscrit durant l'année 1925. Ils auraient aujourd'hui 86 et 89 ans. L'âge médian du combattant (au sens de celui qui a approché le front) est toutefois plus élevé, quelque 22-24 ans. Ces derniers auraient donc au moins 91 ans aujourd'hui. C'est dire qu'ils vont disparaître rapidement, et qu'à la fin des commémorations de 39-45, en 2020, il n'en restera plus beaucoup qui auront vu les combats. Très peu de ceux-ci auront assumé des responsabilités, car à ces âges on n'a pas eu le temps d'obtenir des promotions. Ce seront donc surtout des simples soldats de 39-45 qui assisteront aux cérémonies à venir. Tout ceci pour dire que les commémorations qui commencent sont les dernières commémorations importantes auxquelles des participants assisteront. Ce seul fait devrait nous inciter à y accorder une certaine importance. Et peut-être à profiter de ce moment pour lancer des projets de recherche sur le sujet.

Outre les déclarations et les cérémonies officielles correspondant aux dates anniversaires, des projets moins spécifiques sont également prévus : un mémorial national dédié aux soldats canadiens morts outre-mer doit être érigé le long de la piste Cabot, dans le Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (une initiative privée soutenue par Parcs Canada visant à remplacer une plaque apposée en 1985 par un grand monument orienté vers la mer⁸), un nouveau centre d'interprétation devrait (enfin) être construit dans le Parc commémoratif canadien à Vimy (France) à temps pour les cérémonies de 2017 afin de remplacer la minuscule et vétuste construction temporaire actuelle, enfin, les quelque 640 000 dossiers du personnel militaire de la Première Guerre mondiale (mais dont le contenu dépasse souvent l'année 1918) sont en voie d'être numérisés (en format «.pdf», selon mes informations).

* * *

Digression. Cette dernière initiative a peut-être moins de charge symbolique, et recevra certainement moins d'attention médiatique, mais elle a une grande importance pour ceux qui sont attachés à la préservation des artefacts, ce qui au fond fait que le souvenir ne tient pas du vague et du mythe, sans compter que le matériau nécessaire à la recherche désintéressée puisse survivre encore longtemps. En effet, plusieurs pièces de ces dossiers, en général assez minces – on peut en avoir une idée en consultant les dossiers numérisés à titre expérimental ces dernières années⁹ –, tombent littéralement en poussière, notamment les pièces provenant des secteurs les plus proches du front, car le papier était rare et mauvais, et à

cause de l'inconfort des plumes à réservoir (le stylo-bille n'est breveté qu'en 1938), on écrivait au crayon à mine de plomb, ce qui fait qu'aujourd'hui le support s'effrite et le texte s'efface. Sans numérisation, ces dossiers seront illisibles sous peu. Une firme de Matane a obtenu le contrat de numérisation et a commencé le travail en mars 2014. Afin de ne pas priver les utilisateurs de l'accès aux dossiers, qui sont tous ouverts sans restriction de consultation, Bibliothèque et Archives Canada procède par tranche (A à D, etc.). On espère avoir terminé toutes les tranches en 2016¹⁰. On aurait peut-être pu commencer deux ans plus tôt...

Les dossiers individuels de 39-45 présentent un tout autre défi. Ils ont chacun 150, 200, 250, 300 pages, quelquefois moins, parfois plus. Peu sont aujourd'hui accessibles; une règle de vingt ans après le décès s'applique. La fragilité des pièces n'est pas encore critique, mais il faudrait déjà y penser. En fait, c'est un autre problème auquel l'on fait face avec ces dossiers plus récents: ils sont trop volumineux et Bibliothèque et Archives manque d'espace. Il y a quelques années, les dossiers de ceux qui sont morts durant la guerre ont été ouverts sans restriction, soit 44 000 sur 1,16 million de dossiers¹¹. Ainsi, on peut apprendre que Gérard Joseph Pelletier, né à Rouyn en 1910, capturé par les Japonais à Hong Kong, est mort de dysenterie en détention le 23 octobre 1942. Les 237 images de son dossier fournissent de nombreux détails sur la courte carrière militaire de monsieur Pelletier, mais aussi sur sa famille élargie (mère décédée, le père, un frère et quatre sœurs en Ontario, deux autres sœurs au Manitoba, dont l'une est religieuse, et le dernier frère, celui qui s'occupe de la succession, à Rouyn). On y trouve également de précieuses lettres circulaires dactylographiées expliquant le processus par lequel une famille peut entrer en contact avec un prisonnier de guerre via les services du Comité international de la Croix-Rouge¹².

On peut juger du projet de numérisation des dossiers de 39-45 en observant quels documents ont été retenus pour numérisation dans ces dossiers ouverts, c'est-à-dire en se fiant au groupement des pièces retenues pour numérisation dans des chemises temporaires. Il s'agit d'une sélection représentant 10 à 20 % de toutes les pièces, sélection faite sans trop se soucier de l'unité archivistique que constitue un dossier personnel. Par exemple, dans des dossiers de soldats francophones, on ne prend pas toujours le soin de sélectionner la correspondance traduite en français. En effet, tout le travail se faisait en anglais, mais les échanges avec les correspondants francophones étaient traduits; il y a donc des pièces identiques sauf pour la langue dans les dossiers de francophones. Or, dans plusieurs cas, on a retenu pour numérisation la réponse anglaise plutôt que la traduction française. Ainsi, un chercheur de 2025 lisant le dossier numérisé d'un soldat francophone aura peut-être l'impression que le ministère de la Défense répondait en anglais à des familles de Québécois morts en 39-45.

C'est faux, mais une sélection bâclée produira cette distorsion. D'une manière encore plus cavalière, on n'hésite pas à détruire l'unité archivistique de certaines pièces complexes pour en tirer un élément intéressant qui sera numérisé, tandis que le reste ne le sera pas. Exemple: une enquête sommaire sur la cause d'un décès accidentel, dont on extrait le certificat officiel de décès, franchement sans intérêt, alors que le procès-verbal de l'enquête militaire, sorte de rapport du coroner très détaillé, n'est pas sélectionné pour rétention¹³. Qu'arrivera-t-il aux dossiers papier une fois cette numérisation partielle terminée? Détruira-t-on les originaux pour faire de la place? Ce serait supprimer le plus important. Pis, ceux qui se contenteront de lire les dossiers en ligne en arriveront fatalement à une fausse conception du travail administratif de l'époque, et tireront parfois des conclusions erronées. Seule une numérisation intégrale peut garantir l'intégrité de l'information et par conséquent garantir l'objectivité du jugement historique. Fin de digression.

* * *

Les commémorations sont devenues des exercices politisés – je ne pense pas seulement aux commémorations des guerres récentes ou même aux commémorations patronnées par l'État. Mais pour revenir à notre sujet, au départ, à la fin des années 1920, il s'agissait surtout d'honorer les soldats morts. L'ampleur de la catastrophe forçait cette focalisation, chez les vainqueurs et chez les vaincus, comme l'a démontré Jonathan Vance dans un livre important. Le 11 novembre 1919 avait été un jour de deuil observé un peu partout, mais les années suivantes, on voulait sans doute oublier et il y eut moins de cérémonies. Des monuments furent érigés avant que les cérémonies aux morts se développent vraiment. C'est seulement à la fin de la décennie que les initiatives locales se multiplient pour l'organisation du Jour du Souvenir, et bientôt pour forcer le vote d'une loi d'observance, d'un jour férié¹⁴. Vance donne entre autres l'exemple de Chicoutimi, où c'est un simple soldat, A.L. Bergeron, qui organise en 1932 la première commémoration de l'Armistice dans sa ville¹⁵.

Dès cette époque, des critiques, certains pacifistes, s'étaient insurgés contre la présence de miliciens (réservistes) ou de soldats de la force permanente (très petite à l'époque) en uniforme, ou de drapeaux régimentaires, ou de l'Union Jack, ou d'armes à feu, ou d'airs martiaux. Au Québec, c'était moins les pacifistes que les anti-impérialistes et futurs anti-conscriptionnistes, des gens comme Henri Bourassa en somme, qui manifestaient leur opposition. De jeunes nationalistes canadiens-français expliquèrent ainsi leur opposition à la cérémonie de 1936 dans *L'Événement*, un quotidien de Québec :

Les anti-impérialistes fêtent l'Armistice en faisant la guerre à la guerre [...] La fête de l'Armistice est pour les uns une occasion d'apitoiement sur les héros de la dernière guerre, mais pour les jeunes anti-impérialistes, c'est un prétexte favorable à la réclamation de l'autonomie du Canada et de la rupture des liens qui nous attachent encore à l'Angleterre¹⁶.

Si des prières pour la paix étaient coutumières dans les cérémonies, et encore aujourd'hui, le 11 novembre n'était pas pour autant une journée pour pacifistes¹⁷. C'est seulement dans les années 1960-1970 que les critiques gagnèrent une guerre d'usure contre le 11 novembre, de sorte que dorénavant, ou bien les cérémonies périclitaient¹⁸ faute de participants ou bien changeaient d'objectif : commémorer non plus les soldats morts, mais aussi tous ceux qui firent quelque type de « sacrifice » que ce soit, sacrifice consenti, sacrifice extrait plus ou moins sous la contrainte (celui des conscrits), ou sacrifice supposé (par exemple, celui des femmes des usines de guerre, drôle de sacrifice, plutôt une chance inouïe à mon point de vue). De sorte qu'à la fin du xx^e siècle, les anciens combattants sont parfois marginalisés dans les commémorations, et c'est le cas un peu partout en Occident¹⁹.

Reste que, comme pour le 350^e anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham en 2009, les commémorations qui commencent en 2014 suscitent une question lancinante. La commémoration est-elle un acte « tout politique », au sens d'appropriation pour des motifs idéologiques ou électoraux ? C'est assurément souvent le cas, et pas seulement des commémorations de guerres. (Les cérémonies organisées par la SSJB de Montréal viennent à mon esprit.) Pour autant, faut-il réduire l'acte commémoratif à la seule dimension partisane ? Vance, qui a longuement étudié les initiatives commémoratives de la Grande Guerre – entre autres, il étudie la tentative de construire une unité nationale canadienne autour du mythe du soldat canadien de 14-18 – s'est rapidement rendu compte que les initiatives privées débordaient les autorités, étaient souvent indisciplinables et fortement enracinées dans des réalités locales. Son livre est truffé d'anecdotes à ce propos. Dans sa conclusion, il offre la réponse suivante :

[L]aisser entendre que le mythe ne fut que le produit d'une manipulation par l'élite demeure profondément insatisfaisant. Une telle thèse équivaldrait à nier toute capacité d'agir à des milliers de Canadiens et nous empêche d'admettre qu'ils ont peut-être adhéré au mythe, et peut-être même contribué à l'élaborer, parce qu'il allait droit au cœur. [...] La mémoire de la guerre n'avait pour objectifs ni l'assimilation, ni la paix sociale, ni même la construction du pays ; ce n'étaient là que des résultats souhaités de l'action du mythe. La mémoire de la guerre portait essentiellement sur les soldats disparus. Ils étaient la base sur laquelle reposait l'édifice²⁰.

Vance conclurait peut-être différemment à propos d'autres commémorations moins significatives, mais en ce qui concerne la Première Guerre

mondiale, dans les deux décennies qui suivirent du moins, on avait affaire à un phénomène de masse focalisé sur les morts en uniforme. La conjoncture commémorative peut changer, les tentatives de récupération se produisent bel et bien, mais le fait est que ceux qui participent aux commémorations semblent souvent, et d'abord, désireux de rendre hommage aux soldats disparus. La question de savoir si après plusieurs décennies une commémoration devient nécessairement un acte politique du fait de la disparition de tous les témoins n'est pas résolue par Vance, mais l'impact tellement général des deux guerres mondiales est un facteur à prendre en compte. Ainsi, l'on se rappellera comment furent suivies les cérémonies du cinquantième anniversaire du débarquement en 1994 consacrées aux morts sur les plages de Normandie.

L'acte de commémoration continuera donc à poser problème. Faut-il tant commémorer ? Que faut-il commémorer ? Qui faut-il commémorer ?

Au Québec, c'est surtout la place du combattant qui est en danger d'être réduite, elle qui n'a pas été bien importante depuis 1960. En exagérant un peu beaucoup, on pourrait peut-être comparer l'ancien combattant québécois aux anciens combattants alsaciens-lorrains de 1914-1918 et de 1940-1944 : ceux-ci combattirent sous drapeau allemand du fait du rattachement à l'Allemagne ces années-là. Comment alors rendre hommage à des soldats morts pour l'ennemi, mais dont les familles étaient redevenues françaises à l'issue des guerres mondiales ? Jean-Noël et Francis Grandhomme essaient d'expliquer ce dilemme dans un gros livre récent, croisement d'histoire régionale et d'histoire militaire. Ils notent en particulier que sur les monuments alsaciens aux morts de 14-18 le traditionnel « Mort pour la France » est le plus souvent absent²¹.

Transposée au Québec, la question est évidemment de concilier un engagement dans l'Armée canadienne avec un attachement national au Québec. C'est un problème peut-être plus difficile que celui des Alsaciens-Lorrains, car si les combattants de ces contrées étaient presque tous des conscrits (ce pour les deux guerres mondiales), la plupart des combattants québécois, comme canadiens d'ailleurs, furent des volontaires. Comment alors expliquer son engagement individuel du côté de « l'ennemi » de la collectivité canadienne-française ? Allait-on mourir pour le Roi ou l'Empire ? Certes non²². D'où probablement cette « couleur locale » aux commémorations en territoire fleurdelisé.

La vogue des récits de vie est pour l'instant un facteur de « mémoire », mais elle ne saurait durer. Au-delà des commémorations, le travail historique n'est pas assuré, avance péniblement, est menacé par des mythifications²³ pouvant être dangereuses pour le savoir objectif.

* * *

En terminant, il est peut-être bon de donner un exemple du fait que la commémoration n'est pas un monopole gouvernemental ou de groupes bien structurés comme la Légion canadienne. Car les anniversaires sont aussi un stimulant pour l'initiative privée. Ainsi, au printemps dernier, monsieur Sébastien Vincent refaisait une beauté au blogue sur la Deuxième Guerre mondiale des Québécois qu'il anime depuis le début de 2010. Le blogue est devenu site Internet²⁴, et la Première Guerre mondiale s'est ajoutée à la Seconde, avec design amélioré et facilité de navigation au rendez-vous. On y trouve une partie «encyclopédique», avec chronologies, etc., l'actualité (commémorations, nouvelles parutions), quelques articles originaux (de Pierre Vennat surtout), mais aussi une collection de récits, quarante-cinq pour la Deuxième Guerre mondiale. (Une section analogue est en construction pour la Première Guerre mondiale. Elle ne comptait que quatre vignettes de matériel emprunté à divers auteurs au moment où je l'ai visitée.) Il ne manque pas sur l'Internet de sites généraux plus détaillés, mais l'avantage de celui-ci, c'est évidemment qu'il parle aux Québécois.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'auteur s'exprime ici à titre personnel.
2. Communiqués de presse de Patrimoine canadien du 24 octobre 2013 et du 17 février 2014, www.pch.gc.ca. Le concours pour le concept architectural et paysagiste devait avoir lieu à l'hiver 2014, mais au moment de boucler cet article, je n'en connaissais pas le résultat.
3. Cinq pièces pour 1914 étaient annoncées sur le site de la Monnaie (www.mint.ca) le 16 mai 2014, sur un thème, le départ des soldats, avec deux variations : par train et par transatlantique. D'autres pièces sur d'autres thèmes vont évidemment suivre. La mise à jour fréquente du site de la Monnaie, la disparition des pages anciennes, ce en l'absence d'un historique digne de ce nom, avec un système de navigation conçu avant tout pour vendre des pièces, a rendu malheureusement impossible ma tentative de faire un relevé précis des activités de la Monnaie canadienne. C'est dommage, car les descriptions du sujet commémoré sont souvent bien faites. Le 14 mai 2014, j'ai pu ainsi lire une description du voyage du couple royal au Canada en 1939 sous le chapeau d'une pièce commémorant ce voyage.
4. Je ne parlerai pas ici d'une autre grande commémoration qui chevauche celles des deux guerres mondiales : le 150^e anniversaire de la Confédération. L'information qui suit vient des communiqués de presse de Patrimoine canadien, que l'on peut lire sur le site Internet du ministère.
5. <http://canada150.gc.ca/fra/1389030950562>. S'y trouvent des liens à d'autres sites fédéraux, dont plusieurs mènent au Musée canadien de la Guerre.
6. François Cochet, l'un des historiens français les plus productifs ces temps-ci, fait cette remarque dans son récent *La Grande Guerre : fin d'un monde, début d'un siècle 1914-1918*, Paris, Perrin et Ministère de la Défense, 2014, p. 8. Ce gros

livre déborde de pages sur les rapports sociaux, les problèmes culturels et la mémoire, mais d'histoire tactique aussi, une force de Cochet.

7. *Ibid.* Dans le même ordre d'idées, deux auteurs « littéraires » récents, publiant chez de grands éditeurs français, soulèvent la question du désintérêt pour l'expérience des soldats, allant même jusqu'à tenter de rétablir l'antique catégorie du courage : Ariane Charron, *Petit éloge de l'héroïsme à travers des écrivains de la Grande Guerre*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio 2 € », 2014, 127 p. et Andreï Makine, *Le pays du lieutenant Schreiber*, Paris, Grasset, 2014, 221 p.
8. Communiqué de presse de Parcs Canada du 27 août 2013.
9. Environ 13 500 dossiers sont déjà en ligne au début de 2014 selon BAC, qui estime à 49 images la longueur moyenne d'un dossier. Pour s'en faire une idée, il suffit de se rendre à la page <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/premiere-guerre-mondiale/premiere-guerre-mondiale-1914-1918-cec/Pages/recherche.aspx> et à cliquer sur « Oui » dans l'encadré « Dossiers numérisés ». Le 14 mai 2014, cela produisait un seul résultat avec le nom de famille « Dubé », un conscrit de Coaticook incorporé assez rapidement, le 5 janvier 1918, embarquant pour l'Angleterre dès le 18 février, s'y entraînant, arrivant en France le 8 août, le jour du début de la grande offensive canadienne qui allait conduire à la victoire, rejoignant l'unité au front le 24 août et, malheureusement, tué au combat le 19 septembre 1918. Voir <http://data2.collectionscanada.gc.ca/cef/2001-3000/2684-75.pdf>. C'est un parcours atypique pour un conscrit québécois, dont très peu rejoignent le front avant l'Armistice.
10. <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/Pages/numeration-dossiers-service-cec.aspx>.
11. Sur le site de Bibliothèque et Archives Canada, la page d'introduction à cette collection se trouve à <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/deuxieme-guerre-mondiale/seconde-guerre-mondiale-victimes-1939-1947/Pages/dossiers-deuxieme-guerre-victimes.aspx>. Un très petit nombre des 44 000 dossiers ouverts se trouvent en ligne, numérisés avant l'initiation du projet dont je discute.
12. http://central.bac-lac.gc.ca/.item?op=pdf&id=sww-26786-pelletier-gerard_joseph-e30315. Contrairement au projet en chemises temporaires, la numérisation est totale ici. On y voit clairement les exercices de traduction aux fins de répondre en français. Les informations sur la famille proviennent du formulaire P. 64 rempli par un avocat, ce qui est rare, signé par le frère habitant Rouyn.
13. Ces observations résultent de l'examen exhaustif de quelque 300 dossiers réalisés dans le cadre d'un projet de recherche sur le parcours de soldats décédés durant la Seconde Guerre mondiale.
14. Jonathan Vance, *Mourir en héros : mémoire et mythe de la Première Guerre mondiale*, Montréal, Athéna éditions, 2006 (éd. orig. 1997), chapitre 7 et conclusion p. 292.
15. *Ibid.*, p. 241-242.
16. Cité par Mourad Djebabla-Brun, *Se souvenir de la Grande Guerre : la mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2004, p. 89.
17. Jonathan Vance, *op. cit.*, p. 244-245.

18. Ce déclin est discuté pour 14-18 par Mourad Djebabla, *op. cit.*, chap. X; pour 39-45, en se concentrant sur un cas, voir Béatrice Richard, *La mémoire de Dieppe : radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB éditeur, 2002, p. 99 sq.
19. Béatrice Richard l'explique succinctement, *op. cit.*, p. 101.
20. Jonathan Vance, *op. cit.*, p. 292. Je rectifie légèrement la traduction («souhaités» au lieu de «désirés»).
21. Jean-Noël et Francis Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue, 2013, p. 454-456.
22. La question de la motivation des soldats et de la réaction de leur entourage est un vaste sujet qui ne peut être réduit à l'aspect politique.
23. Les livres de Richard, Djebabla et Vance ont pour héros un «mythe», son apparition, ses transformations, sa survivance, son affadissement. Faudra-t-il parler de résurrection de mythes après 2025 ?
24. www.lequebecetlesguerres.org.